

**Looking Back,  
Looking Forward:**



women | peace | security

**Consultations on Canada's  
National Action Plan**

## Note documentaire n° 2 RÉFLEXIONS SUR LE PREMIER PAN-C ET RECOMMANDATIONS FORMULÉES JUSQU'À PRÉSENT CONCERNANT LE NOUVEAU PAN-C

Afin de veiller à ce que les consultations des 20 et 21 avril ne reprennent pas les discussions qui ont eu lieu l'année dernière, la présente note documentaire vise à résumer les commentaires formulés par le Réseau Les femmes, la paix et la sécurité – Canada, à la fois de manière collective et individuelle par les membres, ainsi que par les autres organisations de la société civiles.

### Commentaires à propos du premier PAN-C

Le premier PAN-C a été bien accueilli puisqu'il était attendu de longue date par la société civile. Malgré des années de consultations et de discussions, il a uniquement été lancé en 2010.

Le PAN-C comprenait cinq engagements relativement fermes en ce qui concerne le renforcement de la participation des femmes aux processus de paix et aux opérations de paix, l'amélioration de l'efficacité des opérations de paix (y compris la protection et la promotion des droits et de la sécurité des femmes et des filles), l'amélioration de la capacité du personnel canadien à faire face à la violence sexuelle dans le cadre des conflits, la promotion des efforts de secours et de rétablissement d'une manière qui prend en compte les expériences diverses des femmes, des filles, des hommes et des garçons, et la détermination de la responsabilité de la direction des opérations de paix en ce qui concerne le programme sur les femmes, la paix et la sécurité.

Toutefois, les [analystes](#) (en anglais) ont relevé des dysfonctionnements importants au sein du PAN-C. L'analyse fondée sur le sexe du PAN-C était mauvaise, et le terme « sexe » n'a pas été utilisé dans le plan.

La structure du PAN-C s'appuyait sur les quatre piliers du programme sur les femmes, la paix et la sécurité, à savoir la protection, la prévention, la participation et le secours et le rétablissement. Il comportait 28 mesures et 24 indicateurs (l'un des premiers PAN de ce genre). Malheureusement,

l'inclusion d'indicateurs a été minée par le manque d'objectifs ou de contexte pour ces indicateurs.

Le PAN-C était relativement plus court que plusieurs des PAN produits par d'autres pays donateurs, et son statut était flou. Bien qu'il comprenait des mentions spécifiques concernant les droits des filles (et pas seulement ceux des femmes), des critiques se sont élevées pour préciser que les femmes et les filles étaient présentées principalement comme des victimes.

Il n'existait pas non plus de budget précis pour le PAN-C et les ressources en dotation étaient imprécises.

Enfin, un commentaire bref sur l'importance de la société civile existait, mais aucune structure ou aucun mécanisme n'a été proposé pour assurer des interactions ou des consultations.

### Commentaires à propos des rapports du PAN-C

Les rapports de la société civile ont souligné les retards courants préoccupants en matière de production de rapports. Par exemple, le premier rapport d'étape portant sur l'exercice 2011-2012 a seulement été publié en janvier 2014. Ces retards se sont poursuivis. Alors que nous sommes début avril 2017, nous attendons toujours le rapport portant sur l'exercice 2015-2016.

Les rapports présentent de nombreuses initiatives, des projets financés et même des anecdotes liées à des situations précises.

Les rapports sont des documents publics et ils sont déposés au Parlement. De plus, le gouvernement a publié le texte intégral de l'évaluation indépendante à mi-parcours.

« L'analyse des données présentées dans les trois rapports d'étape publiés jusqu'en novembre 2015 ne prouve pas vraiment que l'adoption du PAN-C a permis de consolider les priorités touchant les femmes, la paix et la sécurité et d'améliorer la cohérence politique entre les ministères gouvernementaux. »

- [Looking Back, Looking Forward](#) (2015)  
(en anglais)

Malgré la quantité importante de renseignements fournis dans les rapports et dans l'annexe portant sur les indicateurs, il a été souvent difficile d'évaluer les progrès réalisés. Cette transparence a été appréciée, mais en règle générale il semblait difficile de voir les résultats de toutes ces initiatives et de déterminer si elles avaient ou non eu des effets. Les indicateurs faisaient l'objet de peu d'analyses, et aucun élément ne permettait de déterminer si les progrès se déroulaient comme prévu.

De plus, les données portant sur le financement étaient difficiles à déchiffrer. Il n'y avait aucun moyen de déterminer si les investissements du gouvernement du Canada dans le cadre du programme sur les femmes, la paix et la sécurité augmentaient ou diminuaient.

### Recommandations formulées jusqu'à présent

Lors des différents processus de consultation menés en 2016, la société civile canadienne a formulé de nombreuses recommandations à la fois sur la structure et le contexte du nouveau PAN-C.

### Faire du PAN-C une directive stratégique clé

Les recommandations particulières suivantes ont été formulées :

- Affirmer que les droits des femmes et le soutien au programme pour les femmes, la paix et la sécurité constituent des objectifs **fondamentaux** de la politique étrangère, de défense et de développement du Canada.
- Prendre en compte l'ensemble des enjeux et piliers du programme sur les femmes, la paix et la sécurité et veiller à l'obtention de résultats solides en matière d'analyse comparative entre les sexes et d'égalité entre les sexes par le biais d'initiatives en matière de diplomatie, de sécurité, de défense et de développement dans les pays fragiles ou touchés par des conflits.

- Contribuer à une meilleure compréhension et à la capacité d'intégrer les enjeux liés aux femmes, à la paix et à la sécurité et l'analyse comparative entre les sexes au sein de l'ensemble des politiques et initiatives des partenaires gouvernementaux du PAN-C, en veillant à ce qu'elles soient adaptées à l'usage prévu dans le cadre de ce programme<sup>1</sup>.
- Améliorer le cadre et l'approche de résultats du PAN-C, de manière à ce que les objectifs généraux soient explicites.
- Établir un lien entre le PAN-C et un engagement en matière d'égalité des sexes, y compris l'utilisation obligatoire de l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) au sein des ministères participants.
- En ce qui concerne le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC) : Élaborer une politique exhaustive qui définit les engagements vis-à-vis des objectifs du programme sur les femmes, la paix et la sécurité, en intégrant des perspectives de genre et l'ACS+, ainsi que l'augmentation de la diversité (appuyée par une culture responsable, non discriminante et respectueuse des droits de l'homme universels).
- Adopter une approche féministe dans le cadre de l'aide au développement offerte par le Canada en matière de paix et de sécurité.

### Assurer le financement du PAN-C et des initiatives connexes du programme sur les femmes, la paix et la sécurité

Les recommandations particulières suivantes ont été formulées :

- Prévoir un budget spécial pour le PAN-C, et notamment des fonds pour le personnel, les consultations et les interventions directes.
- Augmenter le pourcentage d'aide au développement en cas de crise et les dépenses humanitaires qui répondent directement aux besoins et aux objectifs des femmes en matière d'égalité entre les sexes et en faire l'objectif **principal** (GE3) [adopter un objectif de 15 %].
- S'engager à effectuer le suivi et à rendre compte du financement des initiatives pour les femmes, la paix et la sécurité et l'inclusion de l'égalité entre les sexes ou l'obtention de résultats en la matière en améliorant l'utilisation des indicateurs de genre (y compris des définitions uniformes) dans toute l'aide au développement dans les

<sup>1</sup> Le nouveau PAN-C offre la possibilité de clarifier ce qu'une formation sur les sujets liés aux femmes, à la paix et à la sécurité devrait comprendre et comprendre dans des situations précises. Il existe un besoin clair de mieux comprendre la manière selon laquelle la formation peut appuyer une meilleure compréhension, améliorer les opérations et donner lieu à un changement d'attitude.

États fragiles, l'aide humanitaire et les fonds associés aux conflits.

- Gérer de nouvelles ressources financières publiques et privées afin de mettre en œuvre le programme sur les femmes, la paix et la sécurité, y compris par l'intermédiaire de la réduction des dépenses militaires et des investissements pour la production et l'acquisition d'armes.
- Financer la recherche et la défense des intérêts des femmes lors des conflits et au terme de ces derniers.

### ***Appuyer les organismes de femmes œuvrant à la paix à de multiples niveaux***

Les recommandations particulières suivantes ont été formulées :

- Offrir un financement central, prévisible et flexible aux organismes de femmes (locaux et nationaux) qui contribuent au programme sur les femmes, la paix et la sécurité et aux droits des femmes.
- Appuyer les mouvements des femmes.
- Être à l'écoute des organismes de femmes qui visent à édifier la paix au sein de leurs collectivités.
- Mobiliser les ressources politiques et diplomatiques requises pour appuyer l'inclusion des organismes de femmes au sein des plateformes et des discussions à l'échelle nationale, régionale et internationale.
- Assurer la sécurité physique des organisations œuvrant pour les droits des femmes.
- Appuyer la participation des organismes de femmes en ce qui concerne la préparation aux urgences et l'évaluation humanitaire.
- Organiser des consultations avec les organismes de femmes dans les États fragiles et touchés par les conflits.

### ***Appuyer la participation des femmes aux processus de paix et d'édification de la paix à tous les niveaux, y compris sur les plans financier et diplomatique***

Les recommandations particulières suivantes ont été formulées :

- Appuyer l'inclusion explicite des références pertinentes à la participation des femmes dans le cadre des mandats officiels de médiateurs, de négociateurs, d'envoyés spéciaux, etc.
- Offrir une formation et des possibilités de développement des compétences à l'ensemble des médiateurs et négociateurs à propos de

l'importance de la participation pertinente des femmes aux processus de paix.

- Encourager la participation des femmes aux forums internationaux portant sur le désarmement.

### ***Soutenir l'amélioration de la participation des femmes aux initiatives diplomatiques, de développement et de défense du Canada***

Les recommandations particulières suivantes ont été formulées :

- Appuyer les objectifs existants afin d'augmenter la participation des femmes (et la diversité en général) au sein des FAC en respectant des échéanciers et des structures de reddition de comptes.
- Redoubler d'efforts dans le but d'éliminer les attitudes et pratiques sexistes et homophobes au pays et à l'étranger (à la fois au sein des FAC et de la GRC).
- Appuyer les objectifs liés à la participation des femmes dans le cadre des contributions du Canada à l'appui des opérations de soutien de la paix (militaires, policières et civiles) et produire des rapports à cet égard.

### ***Traiter la violence sexuelle liée aux conflits comme un enjeu complexe qui requiert une réponse multisectorielle***

Les recommandations particulières suivantes ont été formulées :

- Augmenter les investissements permettant de répondre aux besoins sanitaires des survivants des violences sexuelles et inciter les gouvernements à investir dans des services de santé d'urgence complets.
- Appuyer les initiatives qui visent à lutter contre les violences faites aux femmes politiques.
- Soutenir les initiatives qui visent à lutter contre l'impunité visant les crimes sexuels et la violence fondée sur le sexe.
- Incorporer des références à l'article 7.4 du Traité sur le commerce des armes dans un nouveau PAN afin de mettre en évidence qu'il s'agit d'une contribution à long terme visant à éliminer la violence fondée sur le sexe, de même que prévenir les conflits, leur aggravation et la récurrence de la violence.

### ***Investir dans la prévention des conflits armés***

Les recommandations particulières suivantes ont été formulées :

- Ratifier et mettre en œuvre de manière efficace le Traité sur le commerce des armes.

- Mettre en évidence les mesures permettant de faciliter la participation intégrale et pertinente des femmes aux processus d'élaboration de politique, de planification et de mise en œuvre liés au désarmement et au contrôle des armes, y compris l'utilisation, l'accumulation et la prolifération des armes.
- Appuyer les programmes et les projets de désarmement humanitaire et de nettoyage des restes explosifs de guerre qui répondent aux besoins et aux priorités des femmes et des filles.
- Appuyer l'intégration d'une perspective de genre en matière de désarmement et de sécurité dans le cadre d'une politique multilatérale.

***Veiller à ce que les nouvelles opérations de soutien de la paix soient harmonisées avec le programme sur les femmes, la paix et la sécurité et appuient ce dernier***

Les recommandations particulières suivantes ont été formulées :

- Faire des perspectives sur l'égalité des sexes et des engagements du programme sur les femmes, la paix et la sécurité une pierre angulaire explicite de la participation du Canada aux opérations internationales de soutien de la paix.
- Définir le pourcentage en hausse de femmes déployées dans le cadre de toute nouvelle opération de soutien de la paix et produire des rapports à ce sujet.
- Maintenir la position forte du Canada en matière d'exploitation sexuelle et d'abus perpétrés par des membres de l'armée, de la police et des gardiens de la paix civils, en mettant en place une tolérance zéro pour les infractions commises par les Canadiens.

***Baser le PAN-C sur une approche axée sur les droits***

Les recommandations particulières suivantes ont été formulées :

- Offrir un soutien financier et diplomatique aux défenseurs des droits des femmes.
- Offrir un accès à l'ensemble des services de santé sexuelle et génésique.

***Inclure l'analyse comparative entre les sexes et répondre aux questions liées au programme sur les femmes, la paix et la sécurité en ce qui concerne l'ensemble des enjeux (y compris les initiatives de lutte contre l'extrémisme violent et la compréhension du lien entre les conflits et les industries d'extraction)***

***Garantir la reddition des comptes pour les stratégies politiques pour les femmes, la paix et la sécurité et les engagements en la matière***

Les recommandations particulières suivantes ont été formulées :

- Veiller à la production en temps opportun de rapports publics, réguliers et axés sur les résultats en ce qui a trait au PAN-C.
- Utiliser les rapports annuels comme un moyen de réflexion visant à évaluer les résultats obtenus et leurs objectifs, ainsi que pour mieux comprendre les problèmes qui existent dans les domaines où les progrès sont lents.
- Fournir des chiffres clairs à propos des investissements dans le cadre du programme sur les femmes, la paix et la sécurité au sein de l'ensemble des ministères participants.
- Améliorer la collecte et l'analyse des données au sein des secteurs du programme (y compris l'aide humanitaire et l'action antimines). Imposer la présentation de données ventilées selon le sexe et l'âge dans la planification et l'établissement de rapports sur les programmes.
- Inclure des initiatives d'évaluation et de suivi.

***Mobiliser la société civile canadienne***

Les recommandations particulières suivantes ont été formulées :

- Consulter régulièrement et de manière pertinente la société civile canadienne.
- Appuyer les initiatives de renforcement des capacités et de mobilisation du public à propos du programme sur les femmes, la paix et la sécurité au Canada.